

## LE JAPON DEMANDE DU BOIS POUR LA CONSTRUCTION DES AÉROPLANES DE MÊME QUE DES PARTIES D'AÉROPLANES

Le commissaire canadien du commerce à Yokohama dit dans son rapport qu'un beau marché est ouvert à l'épingle de la Colombie-Britannique.

### ON DEMANDE AUSSI DES PARTIES.

Au cours des deux dernières années, le Japon a porté une attention particulière à l'aviation. Pendant la durée de la guerre, les autorités devaient se contenter d'étudier cet art dans leur propre pays à l'aide des quelques aéroplanes que ce pays avait pu obtenir avant l'année 1915. Vers le même temps, le Japon a envoyé des officiers sur les différents fronts de l'Europe pour étudier autant que possible par l'observation.

Des arrangements ont été conclus avec la France pour que, dès la fin de la guerre, une équipe d'aviateurs experts soit envoyée au Japon dans le but d'enseigner cet art aux Japonais. Au mois de janvier dernier, une équipe d'environ cinquante à soixante officiers du corps d'aviation de la France arriva à Tokio, et ces hommes donnent maintenant des cours d'aviation dans les différents aéroports du Japon. Comme il n'y a actuellement qu'un petit nombre de machines modernes dans ce pays, les aviateurs venus de France ont apporté leurs machines avec eux. La venue de la mission française, de même que celle des différents experts étrangers qui ont fait ici des envolées dans le passé, a soulevé le plus vif enthousiasme pour l'aviation. Jusqu'ici le Aero-Club du Japon a à son service Mlle Ruth Law qui fait ici des envolées de démonstration.

Durant la guerre, les autorités n'ont pas pu obtenir des aéroplanes des manufacturiers de l'Amérique ni de ceux de l'Europe qui étaient tous occupés à remplir des contrats de guerre. Depuis la signature de l'armistice, cependant, les autorités ont importé quelques machines modernes de l'Angleterre et de l'Amérique.

On a maintenant décidé de construire des aéroplanes au Japon. Les autorités

se proposent de construire 600 aéroplanes au cours de la présente année. Les moteurs seront importés de l'étranger, mais les fuselages seront entièrement construits ici. Ces travaux ouvrent un nouveau marché pour la vente de l'épingle de la Colombie-Britannique pour la construction des aéroplanes et aussi pour les nombreux matériaux et les parties nécessaires dans la construction des aéroplanes, matériaux tels que la broche, les vis, les boulons, les clous, les pièces de moulage, de poinçonnage, les boudes tournées, le vernis, l'aluminium, le caoutchouc et les "ajoutés", etc.

Au point de vue de la position géographique, de même qu'au point de vue de l'expérience, la Colombie-Britannique est l'endroit d'où toute l'épingle servant à la construction des aéroplanes devrait venir.

Le bois d'épingle pour la construction devra sans doute être absolument "clair", et le bois qui ne sera pas accepté pour la construction des aéroplanes devra être trié avant d'être expédié.

Quant aux nombreux accessoires qui doivent être d'une qualité si parfaite et si exacts dans tous les détails, il y a plusieurs compagnies en Canada qui fabriquent des parties pour les aéroplanes et qui devraient être en mesure de satisfaire les demandes de cette nature.

Comme les autorités ont l'intention de commencer cette campagne en faveur de l'aviation le plus tôt possible, les exportateurs canadiens ne devraient pas attendre une minute pour répondre à ces demandes. Le commissaire canadien du commerce, à Cokohama, les remettra aux personnes intéressées.—Rapport du commissaire du commerce, A. E. Bryan, Cokohama.

## LE NOMBRE DES TIMBRES- POSTE ÉMIS INDIQUE LE PRO- GRÈS DANS LE COMMERCE

*Le rapport du maître général des Postes qui vient d'être publié indique la prospérité générale du Dominion.*

### RENTES DU GOUVERNEMENT

Le rapport du sous-ministre des Postes pour l'année terminée le 31 mars 1918 indique qu'à cette date il y avait 12,622 bureaux de poste fonctionnant au Canada et, de ce nombre, 216 ont été ouverts au cours de l'année. Le nombre des bureaux de poste fermés a été de 366, la raison de la fermeture dans presque tous les cas vient du fait que les bureaux de poste étaient devenus inutilitaires par suite de l'établissement de la poste rurale et des routes de distribution. Durant l'année on a établi 88 nouveaux bureaux de distribution rurale et le nombre des boîtes a été augmenté de 8,065.

### SERVICE DES CAISSES D'ÉPARGNE.

Le nombre des bureaux de poste où se fait l'émission des bons de poste et où se trouvent des caisses d'épargne a été augmenté durant l'année. Le montant de l'argent retiré des comptes des caisses d'épargne des bureaux de poste et le nombre des comptes fermés ont été plus considérables que ceux de l'année précédente, tandis qu'un plus petit nombre de nouveaux comptes ont été ouverts. Le rapport ajoute que ce fait semble être dû à ce que l'argent a été retiré pour servir à l'achat des bons de la Victoire. Le nombre des comptes encore ouverts au 31 mars 1918 est de 125,735, et la balance au crédit des dépôts est de \$41,283,478.84.

### SERVICE DES BONS DE POSTE.

Durant l'année, on a payé 6,207,793 bons de poste atteignant une valeur de \$12,535,579.19, soit une augmentation de 28,286 bons de poste et de \$591,719.75 en valeur sur l'année précédente. Les recettes provenant de la vente des bons de poste ont été de \$196,594.38. Le nombre total des mandats-poste émis durant l'année a été de 9,919,665, contre 8,698,502 durant l'année précédente. La valeur totale représentée par ces mandats-poste a été de \$142,959,167.54, contre \$119,695,535.27 durant l'année précédente. De ces mandats-postes, 1,908,142 ayant une valeur de \$26,194,676.43 étaient payables à l'étranger. Le nombre des mandats émis à l'étranger et payables en Canada a été de 668,990 et ils avaient une valeur de \$9,385,627.24.

### ÉMISSION DE TIMBRES-POSTE.

L'émission des timbres-poste durant l'année accuse une augmentation en valeur de \$996,568.44 sur l'année précédente, "mettant ainsi en lumière les progrès réalisés au Canada par le commerce et la population, dont l'émission des timbres-poste est une juste indication," dit le rapport. Les chiffres sont les suivants:

Année 1916-17. . . . . \$23,174,601 59  
Année 1917-18. . . . . 24,171,170 03

### RENTES DU GOUVERNEMENT.

Durant le dernier exercice, 65 rentes immédiates et 122 rentes différées, en tout 187 rentes, ont été achetées, et le montant total représenté par ces rentes a atteint le chiffre de \$55,260.56. Le montant d'argent reçu pour l'achat de rentes durant la même période a été de \$335,359.21. Le nombre des rentes en vigueur à la fin de l'année était le suivant: rentes immédiates, 853; rentes différées, 3,453, en tout 4,306, atteignant une valeur totale de \$967,007.53. Le montant reçu pour l'achat de rentes, du mois de septembre 1908 au 31 mars 1918, sans tenir compte des montants retournés par les acheteurs, a été de \$3,649,472.21.

Chaque timbre de guerre rapporte 4½ pour cent intérêt composé.

## IMPORTATIONS EN ANGLETERRE PAR LES COLIS POSTAUX

La position actuelle est expliquée dans un mémoire au bureau du haut-commissaire.

Le bureau du haut commissariat canadien à Londres a reçu du Bureau des Colonies une copie du mémoire suivant de la Commission britannique des douanes et de l'accise montrant la position actuelle de l'importation des marchandises prohibées dans le Royaume-Uni et venant des Dominions britanniques d'outre-mer, sans permis:

### 1. Importation par colis postaux:

(a) Sucre et mélasse; et  
(b) cartes et plans, journaux, magazines, périodiques, listes de prix et livres; ces objets peuvent être maintenant admis sans permis, pourvu que la pesanteur n'exécède pas la pesanteur déterminée par les règlements concernant les colis postaux.

(c) Autres marchandises prohibées: peuvent être admises sans permis lorsque ce sont des cadeaux faits de bonne foi aux personnes à qui elles sont adressées (mais cette concession ne s'étend pas aux articles en or, en argent, ou aux bijoux dont la valeur dépasse une livre-sterling pas colis).

### 2. Importations dans les malles des voyageurs:

Les marchandises prohibées, en quantités raisonnables, en qualité de biens personnels de bonne foi peuvent être admises sans permis (lorsqu'il s'agit de spiritueux la quantité ne doit pas dépasser un gallon, et pour les livres et les périodiques la quantité ne doit pas dépasser un exemplaire de chaque ouvrage ou livraison par voyageur).

### 3. Importation par cargaisons ou par la poste et envoyée aux troupes outre-mer:

Les marchandises prohibées de toutes descriptions adressées à une des institutions autorisées à recevoir sans payer les droits de douanes toutes les marchandises sujettes aux droits de douanes.

### Papier pour l'Australie.

Au cours de sa récente visite au Canada et aux Etats-Unis, l'imprimeur des gouvernements du Commonwealth et de Victoria a placé des commandes pour une valeur de 100,000 livres dans chaque pays d'origine.

Avant de quitter l'Australie, l'imprimeur avait reçu du Bureau du commissaire canadien du commerce à Melbourne un itinéraire et des suggestions sur les sources d'approvisionnement de papier de qualités particulières, de même qu'un grand nombre de lettres d'introduction à des propriétaires de papeteries au Canada.

Il nous a fait plaisir de recevoir des lettres de remerciements de quelques compagnies canadiennes qui ont eu l'avantage d'obtenir des commandes, en reconnaissance des efforts faits par le service du commissaire du commerce pour être utile et rendre un service pratique aux fabricants de papier et aux autres manufacturiers du Canada.

Si les premiers envois donnent satisfaction, on espère que les bureaux de l'imprimerie fédérale et de l'Etat du Commonwealth importeront, dans une bien plus grande mesure qu'auparavant, une partie considérable de la papeterie dont ils ont besoin des papeteries canadiennes.—Bulletin du Commerce.

### Besoin de la main-d'œuvre sur les fermes.

Des demandes pour la main-d'œuvre sur les fermes arrivent déjà au bureau de M. J. A. Bowman, surintendant de l'immigration et de la colonisation pour le gouvernement du Manitoba. Une des plus grandes demandes faites jusqu'ici est celle de cinquante hommes pour travailler sur les fermes et venant du district de Souris. Les salaires de la main-d'œuvre sur les fermes seront de \$60 par mois, dit-on, cet été.—Ministère de l'Immigration et de la colonisation, Winnipeg.

## LES MANUFACTURIERS DE PAPIER ET LE MARCHÉ FRANÇAIS

M. Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, France, a reçu la lettre suivante d'un marchand de papier pour les livres, de papier d'emballage et de papier fin:—

"Je prends la liberté de vous faire remarquer que les manufacturiers de papier du Canada devraient étudier immédiatement les moyens à prendre pour organiser leur commerce sur le marché français. Les manufacturiers de papier scandinaves ont déjà fait un travail considérable dans ce sens, et il serait certainement regrettable si nos amis et alliés canadiens trouvaient la place prise par d'autres."

### Wagons-postaux et convois des malles.

La distance parcourue par des convois de malles et wagons-postaux transportant les dépêches canadiennes en 1918 fut de 120,813 milles par jour, soit un total de 37,712,710 milles pendant l'année, sur 35,221 milles de voie ferrée, d'après le rapport du ministère des Postes pour 1918.

### Service des postes par voie ferrée.

Au cours de l'exercice financier 1917-18, on a utilisé 121.7 milles de voie ferrée additionnelle pour les fins du transport de la malle, ce qui fait un total exact de 35,221.47 milles de chemins de fer sur lesquels les dépêches ont été portées dans le Dominion, à la date du 31 mars 1918, d'après le rapport du ministère des Postes pour cette période.

## LES CANADIENS ET LES PARTS DE PRISE

Nos marins partageront au prorata avec ceux du service britannique.

Le département du Service Naval vient de recevoir une proclamation royale concernant la distribution des parts de prise allouées à la flotte. Dans cette répartition, les membres de la marine canadienne qui ont fait du service en mer sont inclus sur la même base exactement que ceux de la marine britannique.

La proclamation définit le service nécessaire "comme ayant été inscrit pour service en mer dans les registres d'un navire de guerre voyageant sur mer, ou dans les registres d'un navire de même classe".

Des vaisseaux auxiliaires armés pour l'offensive et servant avec la flotte sont classés comme vaisseaux de guerre, tout aussi bien que les chalutiers, trailliers, navires d'abordage armés et les navires de patrouille militaire.

Les pilotes observateurs et équipes du service naval aérien du Royal Navy Air Service et autres qui ont dû survoler continuellement en mer, bien qu'inscrits sur les livres d'un navire britannique, ont aussi droit à leur proportion des parts de prise, mais on ne considérera pas le service sur terre avec l'armée ou durant l'entraînement.

La proclamation pourvoit à la méthode d'après laquelle l'argent sera divisé. Le commandant en chef de la grande flotte reçoit 1,000 parts, un commandant d'escadre reçoit 750 parts et l'échelle descend graduellement jusqu'au marin bon manœuvre auquel on accorde cinq parts et au mousse qui aura droit à trois parts.